



Services aux citoyens

S.P.C.A. DE L'OUTAOUAIS - SUIVI

La municipalité est fière de son partenariat avec la SPCA de l'Outaouais en vigueur depuis janvier 2022. Ce partenariat nous a permis de:

- De rescaper 37 animaux (dont 2 chiens) et de leur offrir un nouveau foyer.
- D'offrir à nos citoyens ainsi qu'aux employés municipaux le service de capture d'animaux errants sur notre territoire.
- De débiter la gestion des chats errants sur notre territoire et de leur trouver une nouvelle famille d'adoption.
- D'offrir des soins urgents à certains chats errants pour permettre leur survie

Pour signaler la présence d'un animal errant (chien/chat) ou la maltraitance dont est victime un animal (chien/chat/certains animaux de ferme), communiquez avec les patrouilleurs: patrouille@spca-outaouais.org ou (819) 205-2908



Événements

CINÉ FAMILLE – SALLE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION

Notre premier ciné famille se tiendra le 23 octobre prochain à 14h30 à la Salle Desjardins de la Petite-Nation, venez visionner "Les méchants".

Pour tous les détails, visitez-le site web municipal.

Deux autres projections sont prévues les 20 novembre et 18 décembre. Surveillez la publicité sur nos réseaux sociaux.

HALLOWEEN AU VILLAGE

Notre activité d'Halloween est de retour au parc Henri-Bourassa, le 31 octobre prochain. Plusieurs bénévoles seront sur place pour la distribution de bonbons.

Pour tous les détails, visitez le site web municipal.

COLLECTE DE SANG

Il y aura une collecte de sang au centre communautaire mercredi le 26 octobre de 13h30 à 19h30 au centre communautaire de Papineauville.

La prise de rendez-vous est obligatoire: 1-800-343-7264 ou jedonne@hema-quebec.qc.ca

SALON DE NOËL

Un incontournable du temps des fêtes, le Salon de Noël organisé par le cercle de fermières de Papineauville, sera de retour cette année les 12 et 13 novembre prochain au centre communautaire.

Pour informations: salonneelpapineauville@gmail.com ou visitez la page Facebook de l'évènement.

NOËL DES ENFANTS - INSCRIPTION

Une remise de cadeaux par le Père Noël est prévue dimanche le 4 décembre pour tous les enfants de Papineauville.

S.V.P., la meilleure façon d'aider à planifier cette journée est d'inscrire rapidement votre enfant en ligne sur le tout nouveau site web de la Corporation des loisirs de Papineauville.

<https://www.corporation-des-loisirs-papineauville.com/>

RAPPEL : Cette activité s'adresse aux résidents de Papineauville uniquement.

Date limite pour l'inscription: 25 novembre 2022



Sécurité publique

RAMONNAGE DES CHEMINÉES

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée **au moins une fois par année** soit au printemps ou à l'automne. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité de bois brûlé. Le **ramonage contribue à prévenir les incendies**. Il permet aussi :

Pour connaître les autres bénéfices, visitez le site de la sécurité publique : www.securitepublique.gouv.qc.ca



Travaux publics

STATIONNEMENT DANS LES RUES

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 00h00 et 06h00 du 15 novembre au 15 avril et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Le stationnement de nuit est permis dans les rues du 24 au 26 décembre inclusivement et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement, et ce, de 00h00 et 06h00.



Environnement

À PAPINEAUVILLE ON SE SAC PAS DE L'ENVIRONNEMENT

Dès le 1er janvier 2023, la réglementation interdira la distribution de sacs d'emplettes de plastique, peu importe leur épaisseur, qu'ils soient faits de plastiques dégradables (oxodégradables, oxofragmentables, biodégradables, ou compostables) ou non-dégradables. Elle vise les commerces de détail tels que les magasins de vêtements, de chaussures, les quincailleries, les épiceries mais également les restaurants, incluant ceux qui offrent des plats à emporter et des livraisons à domicile.

Dès le 1er janvier 2023, il sera interdit de distribuer, pour une consommation sur place ou nomade (à emporter ou en livraison), un article à usage unique fabriqué à partir de plastique portant les codes d'identification suivants :

- Plateau (hors viande et poisson) : no 6
- Assiette : no 6
- Contenant et couvercle : no 6
- Couvercle de tasse ou de verre : no 6
- Tasse ou verre : nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7
- Bâtonnet : nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7
- Paille : nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7
- Ustensile pour consommation sur place : nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7
- Ustensile sur demande pour consommation nomade : no 6

De plus, il sera interdit de distribuer tout article à usage unique fabriqué à partir de plastique dégradable (oxodégradable, oxofragmentable, biodégradable, ou compostable).

Les interdictions prévues ne visent pas les aliments préemballés par un fournisseur externe. Elles ne visent pas non plus la distribution d'articles à usage unique fabriqués majoritairement en carton ou en papier, avec une lamination en plastique.

Pour tous les détails, nous vous invitons à prendre connaissance du règlement 2022-014 disponible sur notre site internet:

Règlement 2022-014 interdisant la distribution de certains articles à usage unique

Une infolettre spéciale vous sera envoyée au mois de novembre pour vous informer de tous les détails.

Pour informations, communiquez avec Madame Natacha Tremblay, inspectrice municipale adjointe [819-427-5511](tel:819-427-5511) poste 2507 ou inspecteuradj@papineauville.ca

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - CHANGEMENT

À compter du 1er janvier 2023, le ramassage des matières résiduelles se fera par la compagnie Transports RLS, une entreprise de Papineauville.

La journée de collecte sera le lundi pour toute municipalité. L'alternance de collecte est maintenue. L'information sera intégrée à notre calendrier municipal 2023.

Une infolettre spéciale vous sera envoyée au mois de novembre pour vous informer de tous les détails.



Finances et taxation

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2023/2024/2025

Le dépôt du nouveau rôle triennal de la municipalité de Papineauville qui sera en vigueur à compter du 1er janvier 2023 est disponible sur le site internet municipal.

Ce rôle d'évaluation indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle ou marchande et est l'outil de base pour le calcul des taxes et compensations municipales.



Communiqué

SUBVENTIONS DISPONIBLES

Deux subventions sont disponibles pour vous. Pour connaître tous les détails, visitez le site web municipal:

www.papineauville.ca

- Programme de subvention pour l'achat de couches lavables
- Programme de subvention pour la rénovation et la restauration d'immeubles dans certains secteurs du territoire de la municipalité de Papineauville